



Acquisition d'un bien immobilier

Par **FERNANDES Rosa**, le **02/04/2008 à 15:39**

Cela fait depuis janvier 2008 que je recherche un bien pour l'achat, je me présente à Vinci dans leur stand de vente, la commerciale me propose 2 biens un à 204 000€, de 56m², et un à 219 000€ à 64m², on s'intéresse à celui de 204 000€, elle dit qu'elle nous le réserve et ne le présentera à personne d'autre le temps que nous puissions faire le tour des banques, on l'a eu 2 fois au téléphone, et nous nous présentons 2 semaines après pour signer le bien, elle nous annonce qu'elle l'a présenté et que quelqu'un l'a acheté.

Elle nous dirige vers celui à 219 000€

Je signe une promesse de vente avec Vinci immobilier pour le 3 pièces de 64m², jeudi 28 mars, pour le prix de 219 000€, j'ai laissé un chèque de réservation de 4380€. Le vendredi 29 mars la commerciale me rappelle et me dit qu'elle s'est trompé, car ce bien a déjà été vendu en octobre 2007. Ils ne veulent rien savoir me propose un bien de 211 000€ mais qui ne fait que 56m² au 2e étage et non plus au premier et plus du tout la même exposition. Il me propose toujours les frais de notaire offerts, alors que dès le début sans avoir à les négocier on me les a donné d'office.

Quels sont mes recours? , car le directeur commercial ne veut rien faire, ni geste commercial, ni indemnisation pour l'erreur.

Que puis-je espérer comme indemnisation.

Pour eux c'est une erreur de 24 heures, alors qu'en réalité cela fait 3 mois que la commerciale nous le présente.

J'ai bien sûr déposé mon préavis pour mon logement actuel, qui va en plus être vendu fin juin. D'où ma colère.

Cordialement

Par **julian45**, le **02/04/2008 à 18:05**

bonjour, aie pour le logement prenez un avocat ce n'ai pas si cher qu'on le pense et peut faire économiser de l'argent dans des dossiers comme celui-ci. Vous avez signé une promesse de vente avec un type d'appartement et pour telle prix donc ça a eue de vous donner cet appartement. Donc vous êtes dans votre droit. dans quelle région habitez-vous?